

Chacun et chacune doit se sentir en sécurité dans nos écoles

La violence scolaire peut prendre diverses formes – depuis les propos injurieux jusqu’au harcèlement et à l’agression physique. Le Vancouver School Board a la ferme volonté d’établir et de maintenir un milieu scolaire sûr et dénué de violence pour tous ses élèves et employés.

La loi sur les droits de la personne de la Colombie-Britannique (British Columbia Human Rights Act), entre autres lois, impose aux arrondissements scolaires de la province l’obligation d’offrir un milieu exempt de menaces, de harcèlement et de discrimination. Les arrondissements scolaires doivent également faire preuve d’initiative dans la mise en oeuvre de stratégies et de directives destinées à garantir que les élèves, les employés et les familles se sentent tous les bienvenus, puissent participer à tous les aspects de l’éducation et soient traités avec respect. Ceci s’applique aussi bien aux élèves et employés qui se disent lesbiennes ou gais, ou qui doutent de leur propre orientation ou identité sexuelle.

Poursuivant le combat mené contre le racisme, la direction des écoles et les enseignants doivent s’efforcer d’en éliminer également l’homophobie. Tout comme les élèves ont appris à reconnaître que les propos et les agissements racistes ne sont pas acceptables, ils apprennent aujourd’hui à reconnaître le caractère inacceptable de l’intolérance et des propos hostiles envers gais et lesbiennes.

Le programme scolaire provincial en vigueur au primaire touche à un grand nombre de ces sujets. La loi relative aux écoles (School Act) impose aux écoles publiques de la Colombie-Britannique l’obligation de refléter la diversité de la collectivité, d’enseigner la tolérance et de faire apprécier les différences.

Dans le cadre du programme de base, les élèves de tout âge apprennent à connaître les différents modèles de familles. Ils/Elles apprennent ainsi à respecter les gens qui ne leur ressemblent pas au même titre que celles qui leur ressemblent, de même qu’à travailler aussi bien avec les unes qu’avec les autres. Les élèves des classes intermédiaires apprennent à reconnaître plus particulièrement les effets nocifs du racisme et des autres formes de discrimination comme l’homophobie. Ils/Elles apprennent aussi comment aider leur société à devenir un milieu où tous se sentent acceptés et en sécurité. Comme le dit la Cour suprême du Canada : «La tolérance est toujours adaptée à l’âge».

À Vancouver, on demande aux écoles primaires de nommer une «Safe Contact Person». Cette personne peut être un(e) professeur, le directeur ou la directrice, ou encore un autre membre du personnel. Elle a pour rôle d’aider les élèves qui s’interrogent au sujet de leur orientation ou de leur identité sexuelle, qui sont victimes de brimades, ou qui ont simplement besoin de quelqu’un à qui parler sans peur d’être jugés. On demande aux écoles de s’assurer que les élèves savent où et quand ils/elles peuvent rencontrer cette personne. Les écoles ont trouvé diverses façons de communiquer cette information. Certaines se servent d’affiches, alors que d’autres en discutent lors d’assemblées ou de réunions de classe, ou encore la disséminent dans un bulletin.

Il incombe à chacun et chacune de s’opposer à la discrimination sous toutes ses formes, de faire en sorte que nos écoles soient des lieux où élèves, familles et employés se sentent acceptés et en sécurité.

2/...

Si vous souhaitez obtenir des éclaircissements ou exprimer des préoccupations au sujet de l'homophobie, ou en rapport avec toute autre question relative à l'homosexualité dans les écoles de Vancouver, veuillez communiquer avec Glen Hansman ou Jody Polukoshko au pride@vsb.bc.ca ou au 604-713-5180. Si vous souhaitez obtenir des éclaircissements ou exprimer des préoccupations au sujet du racisme ou du multiculturalisme, veuillez appeler Angela Brown au 604-713-5933.